

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 7 mars 2026

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 27 février 2026

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 30

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 46

Nombre de voix pouvoirs : 14

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, LEDIG, LEHMANN, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, SANDER, WEY, MM. BALL, BASTIAN, BERRON, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MARMILLOT, MICHEL, MORQUE, PFEFFER, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WINDSTEIN.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, PASTOR, MM. BRUPPACHER, HOFFSESS, MULLER, PETER, SCHMITT, STAATH, ZINGRAFF.

Voix : 60

Pour : 60

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : FA10-2026 : Conforter les pratiques de visites des sites culturels

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et notamment la mesure 2.3.3. « Mieux valoriser et partager l'offre culturelle »,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le programme d'actions triennal 2026-2028,

VU l'exposé des motifs,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- d'engager un travail de construction d'une offre de médiation à destination de plusieurs musées du dispositif de la conservation mais également de développer des actions en réseau entre les acteurs culturels du Parc naturel régional. Le montant global de cette opération est estimé à 63.650 € TTC (salaires, charges, frais de fonctionnement, frais de structure, prestation de service, graphisme, impression, diffusion, actions de promotion et de communication, cotisations, prestations artistiques, formation...).

En 2026, il s'agira notamment de développer de la médiation dans les 3 musées test au cours de l'année scolaire, de former des équipes de médiation au printemps et à l'automne, de poursuivre le travail sur le réseau Eveil des Sens, sur la question de l'accessibilité, sur le projet Interparcs « Tourisme sans barrières » suivi de l'exposition « Au fil de fer » à Reichshoffen, de former les équipes de médiation et d'organiser 2 journées de formation aux contes.

- sollicite pour la bonne réalisation de l'opération, les financements suivants :

> Région Grand-Est : 14.690 €

> DRAC : 25.460 €

> Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) : 23.500 €

- décide d'inscrire un crédit total de 63.650 € au budget primitif 2026,

- autorise Mme la Présidente à solliciter les financeurs et à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.



Pour extrait conforme

La Présidente,

Nathalie ~~PARAJO-GUTHMULLER~~